Le Serre de Rimbaud

Gorges de l'Ardèche - LAGORCE

Profil altimétrique

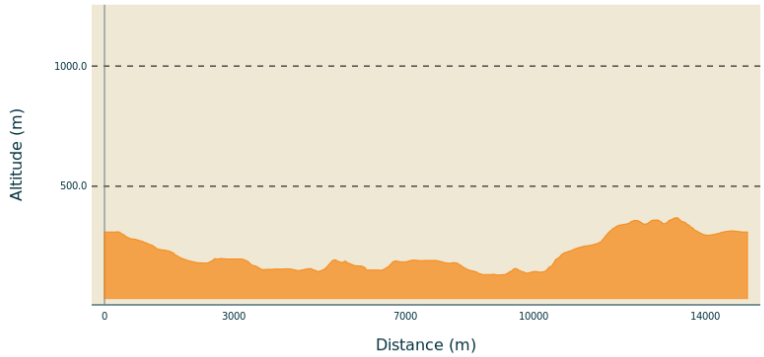

Altitude min 131 m Altitude max 369 m

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 5 h

Longueur : 15.0 km

Dénivelé positif : 447 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Faune - Flore, Géologie

Itinéraire

Départ : Hameau de Leyris à Lagorce

Arrivée : Hameau de Leyris à Lagorce

Balisage : PR

Communes : 1. LAGORCE 2. ROCHECOLOMBE 3. SAINT-MAURICE-D'ARDECHE 4. BALAZUC

1. Depuis le panneau Info Rando à l'entrée du hameau, le traverser en passant successivement par les embranchements Hameau de Leyris et Leyris. Suivre Chaussy St-Maurice-d'Ardèche. En bout de plateau, prendre le chemin de gauche.
2. Descendre et traverser la route D1 et continuer sur un chemin de terre le long des vignes. Retrouver un chemin goudronné et juste après l'entrée d'un camping, prendre à droite, un chemin de terre au milieu du vignoble jusqu'au carrefour Chaussy.
3. Suivre Balazuc 4.3 km Juste avant le viaduc, prendre à gauche un chemin qui monte sur la voie verte La Via Ardèche et rejoint l'embranchement Chalouzet. Suivre Serre Bouchet 2.5 km Balazuc 3 km
4. Arriver à l'embranchement Mourre-frais. Suivre Balazuc 1.8 km Traverser la route D579 et la suivre en contre sens de circulation. Au prochain croisement, prendre à gauche un chemin goudronné. A 200 m, prendre en face un chemin de terre puis un sentier qui débouche plus haut sur un chemin goudronné. Continuer en face, le chemin devient sentier puis rejoint un chemin goudronné à l'approche de maisons. Prendre à droite, puis à gauche en suivant un sentier en bord de falaises. Au croisement suivant, tourner à gauche et monter par un chemin pierreux jusqu'à l'embranchement Portalas. suivre Serre Bouchet 4 km Descendre à travers les ruelles en passant par la place de la vieille église et la tour d'été. A la sortie du village, prendre à droite un sentier en montée Au prochain croisement poursuivre toujours en face, d'abord sur un chemin goudronné ensuite sur un chemin de terre puis sur un sentier qui mène à l'entrée d'un bois. Prendre à gauche un sentier qui monte en sous bois. Longer une ancienne carrière puis suivre un chemin de terre jusqu'au hameau des Louanes. Monter dans le hameau et suivre un chemin de terre. Traverser un chemin goudronné puis la route départementale D579 pour arriver à l'embranchement Viaduc. suivre Serre Bouchet 0.3 km Balazuc 3.4 km Passer sous le viaduc puis longer un mur et arriver au carrefour Serre Bouchet. suivre Hameau de Leyris 4.7 km Lagorce 9.6 km Jusqu'au hameau de Leyris, le sentier traverse plusieurs parcs à chevaux. Bien refermer les portes des parcs. Le sentier rejoint la crête à l'embranchement Serre de Rimbaud. suivre Hameau de Leyris 2.8 km Rochecolombe 5 km Le sentier suit la crête jusqu'à son extrémité nord, offrant de remarquables panoramas. Descendre par une forte pente

jusqu’à un réservoir puis suivre un large chemin carrossable. A la barrière, continuer en face, traverser la route départementale D1 et suivre la route jusqu’au hameau de Leyris.

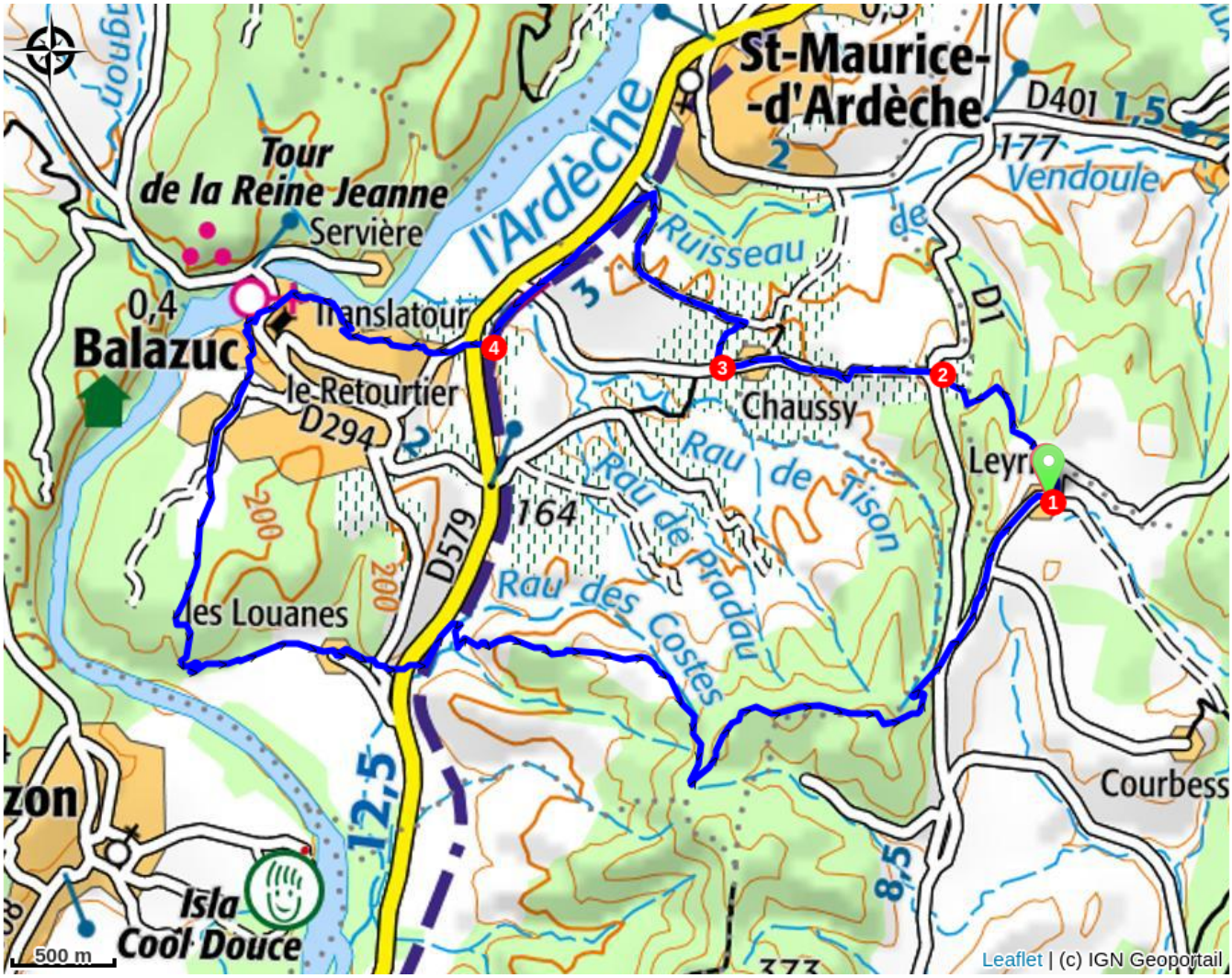

Comment venir ?

Parking conseillé

Chemin de Leyris, à côté des poubelles

Lieux de renseignement

Office de Tourisme Gorges de l'Ardèche - Ruoms

info@gorges-ardeche-pontdarc.fr
Tel : 0475545420
https://www.gorges-ardeche-pontdarc.fr/

Office de Tourisme Gorges de l'Ardèche - Vogüé

info@gorges-ardeche-pontdarc.fr
Tel : 0475545420
https://www.gorges-ardeche-pontdarc.fr/